



Newsletter n°35 – 1^{er} août 2022

Parution : bimensuel

Dans le cadre de l'Observatoire Régional des Transports de Bourgogne Franche-Comté animé par la DREAL et la Région, vous trouverez dans cette Newsletter les informations à retenir en matière de mobilités et de transport avec les documents utiles à retrouver sur les sites de l'Observatoire Régional des Transports, de la DREAL, de la Région ou de la Cellule régionale "France Mobilités".

N'hésitez pas à faire remonter vos observations, à enrichir le contenu en adressant toute information ou tout document que vous jugerez utile, au plan régional comme au plan national. De même, cette newsletter a vocation à circuler et nous comptons sur vous.

Pour tout renseignement ou pour demander à recevoir la newsletter de l'ORT Bourgogne-Franche-Comté, merci de prendre contact avec :

- A la DREAL : Catherine Moncouyoux : tel. 03 39 59 65 09

mail : catherine.moncouyoux@developpement-durable.gouv.fr

- A la Région, contact : Jean-Michel Chaplotte

mail : jeanmichel.chaplotte@bourgognefranche.comte.fr

Vous souhaitez vous abonner au site : Observatoire Régional des Transports (ORT) de Bourgogne-Franche-Comté

Afin de recevoir un courrier électronique à chaque publication d'article, ajout de commentaire, etc... veuillez renseigner le formulaire sur le site de l'ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/spip.php?page=abonnement-site>

Un courrier électronique de confirmation vous sera envoyé. Vous devrez visiter l'adresse Web mentionnée dans ce courrier, dans un délai maximal de 24 heures, pour valider votre abonnement.

Aussi, assurez-vous que l'adresse électronique que vous renseignez dans le formulaire est **exacte**.

Ces abonnements portent sur tout le site. Si vous souhaitez vous abonner à une partie du site, il convient de cliquer sur le lien s'abonner dans la première page de la partie en question.



MOBILITES

- Ouverture des données de mobilité

La loi d'orientation des mobilités (LOM) a confié à l'Autorité de régulation des transports (ART) le contrôle de l'ouverture et de l'utilisation des données de mobilité. Des données que les autorités organisatrices des mobilités (AOM) ont obligation de mettre à disposition dans des formats ouverts et interopérables depuis le 1^{er} décembre 2021. L'ART a publié ce 29 juin un bilan, nourri d'auditions et d'une enquête à laquelle 35 entités ont répondu notamment Régions de France, le Groupement des autorités responsables de transports (Gart), l'Union des transports publics et ferroviaires (UTP) côté producteurs de données et Google et Mappy côté utilisateurs.

Consulter la synthèse de la consultation publique et des auditions concernant l'ouverture et la réutilisation des données de mobilité sur le Point d'Accès National et l'état des lieux de l'ouverture et l'utilisation des données de mobilité, sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/ouverture-des-donnees-de-mobilite-a1071.html>

- À vos agendas ! 17 et 18 octobre 2022 Journées d'échanges sur la mobilité urbaine

Le Cerema, en partenariat avec la Fédération Nationale des Agences d'Urbanisme (FNAU), organise les Journées d'échanges sur la mobilité urbaine, sur le thème "Mieux connaître les mobilités : adaptation des outils pour éclairer les mutations en cours", à l'**Université Gustave Eiffel (Champs-sur-Marne), les 17 et 18 octobre 2022**. Le lien pour la présentation de ces 2 journées est sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/a-vos-agendas-17-et-18-octobre-2022-journees-d-a1072.html>

Les modalités d'inscription seront indiquées prochainement.

- Marché du transport par autocar en 2021.

L'Autorité de régulation des transports a publié le 7 juillet son rapport sur le marché du transport par autocar en 2021.

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/marche-du-transport-par-autocar-en-2021-a1081.html>

- CEREMA - TRANSFLASH N° 423 (juillet 2022)

Spécial Connaissance, modélisation et évaluation des mobilités

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/cerema-transflash-no-423-juillet-2022-a1083.html>

MOBILITES ACTIVES :

- Un 5ème appel à projets aménagements cyclables très encourageant pour la région Bourgogne Franche-Comté

Pour cette 5ème année du Plan Vélo dont le budget a été augmenté à 4,1M€ grâce à une enveloppe complémentaire de France Relance, cette dynamique montante s'est confirmée avec 32 collectivités candidates dans la région. La diversité des projets ruraux et urbains confirme que le vélo n'est plus seulement un outil de loisir, mais est considéré désormais comme une solution la plus efficace et économe pour une grande part de nos déplacements quotidiens. En régionalisant l'ensemble de la procédure pilotée par la DREAL avec l'aide de ses partenaires (Région, Banque de Territoires, CEREMA, ADEME et DDT), la prise de décision s'est rapprochée du territoire. In fine 22 projets ont été retenus dont 5 en Côte d'Or, 6 dans le Doubs, 3 dans le Jura, 1 dans la Nièvre, 1 en Haute-Saône, 3 en Saône-et-Loire et 3 dans le Territoire de Belfort.

Lire l'article sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/un-5eme-appel-a-projets-amenagements-cyclables-a1079.html>

- A pied, à vélo bien dans ma ville - Les deuxièmes rencontres de l'association Rue de l'Avenir se déroulent les 21 et 22 septembre 2022 à Dijon.

Ces journées sont organisées en partenariat avec : Dijon métropole, université de Bourgogne, Cnrs, Cerema - programme Une Voirie pour Tous, ADEME, FFRandonnée.

Elles sont destinées à tous les acteurs de l'espace public et des mobilités : collectivités territoriales, organismes Etat, professionnels de l'aménagement, universitaires, étudiants, associations et citoyens.

Voir le programme sur le site ORT BFC et le lien pour s'inscrire : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/a-pied-a-velo-bien-dans-ma-ville-21-et-22-a1075.html>

- Fréquentations vélo en France 2022

Bilan à mi-parcours de la fréquentation vélo : que retenir ? Une fréquentation en nette hausse par rapport à 2019, mais un bilan plus nuancé par rapport à 2021. Une pratique tirée vers le haut par la fréquentation en semaine et en milieu urbain. Qu'est devenu la pratique de loisir ? Quelques éléments de réponse dans le deuxième bulletin 2022 à retrouver sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/frequentations-velo-en-france-2022-a1073.html>

- Comment développer le vélo dans les quartiers politique de la ville (QPV)

Les quartiers politique de la ville (QPV) se trouvent isolés - pour près de 90% d'entre-eux - par au moins une coupure linéaire selon le Cerema. Dans ces quartiers où l'usage du vélo reste faible (1,9% en 2018 contre 2,8% dans la France entière), les marges de progression sont considérables... Développer le vélo dans les quartiers prioritaires de la politique de la ville (QPV), publié par le Club des villes&territoires cyclables et marchables, flèche des pistes et livre des exemples de collectivités engagées sur des politiques spécifiques.

Retrouver le dossier sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/comment-developper-le-velo-dans-les-quartiers-a1074.html>

- Vélo & Territoires lance une version interactive de ses atlas régionaux

Vélo & Territoires dévoile le nouveau format de ses atlas régionaux. Cet outil désormais dynamique est centré autour de quatre indicateurs : suivi des schémas régionaux, fréquentation, stationnement en gare et indicateur de cyclabilité de la voirie.

Retrouver le lien pour consulter l'atlas de la région Bourgogne Franche-Comté sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/velo-territoires-lance-une-version-interactive-de-a1082.html>

- Webinaire Vélo & Territoires « Passages inférieurs et modes actifs »

Vendredi 16 septembre, de 10h à 12h

Les itinéraires cyclables sont amenés à franchir de nombreux obstacles : voies ferrées, routes à fort trafic, autres voies de communication... Pour assurer la continuité de ces itinéraires et éviter des détours pénalisants aux cyclistes, les territoires réalisent des ouvrages de franchissement de type « passages inférieurs ». Certains sont uniquement dédiés aux modes doux ; sur d'autres, la cohabitation avec les modes motorisés doit être organisée pour offrir un partage de l'espace équilibré et un bon niveau de sécurité pour tous. Vélo & Territoires, en partenariat avec le cluster Indura, organise un webinaire afin de donner des points de repères aux aménageurs pour concilier itinéraires cyclables et passages inférieurs. Quels enjeux ? Quelles solutions techniques innovantes ? La parole est donnée aux maîtres d'ouvrages et aux maîtres d'œuvre.

L'inscription à ce webinaire est ouverte à tous. L'inscription est gratuite mais obligatoire.

Le lien pour s'inscrire est sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/16-09-2022-webinaire-passages-inferieurs-et-modes-a1087.html>

MOBILITES - ENERGIE :

- Motorisations des véhicules légers neufs - Émissions de CO2 et bonus écologique - Juin 2022

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/motorisations-des-vehicules-legers-neufs-emissions-a1078.html>

INFRASTRUCTURES ROUTIERES :

- La signalisation routière évoluée

De nouvelles signalisations routières visant notamment à **sécuriser la traversée des piétons sur les passages qui leur sont réservés et sur les distances de sécurité dans les tunnels routiers** sont entrées en vigueur le 6 juillet dans le Code de la route. <https://www.legifrance.gouv.fr/jorf/id/JORFTEXT000046014040>

- Évaluation des aménagements en matière de sécurité routière : principes et mise en pratique - Webinaire du jeudi 22 septembre 2022

Le Cerema vous invite à participer à un webinaire sur l'évaluation des aménagements routiers en matière de sécurité routière. Au travers d'apports méthodologiques et de retours d'expériences, ce webinaire sera l'occasion de rappeler l'importance de l'évaluation des aménagements de voirie.

Présentation et inscription : <https://www.cerema.fr/fr/evenements/evaluation-amenagements-matiere-securite-routiere-principes>

TRANSPORT ROUTIER DE MARCHANDISES :

- Activité du transport routier de marchandises au premier trimestre 2022

Accéder à la publication avec le lien sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/activite-du-transport-routier-de-marchandises-au-a1089.html>

LOGISTIQUE :

- Point d'étape du programme InTerLUD

Avec plus de **70 ateliers et groupes de concertation** organisés, le travail de sensibilisation et d'accompagnement des collectivités et des acteurs économiques, a permis l'engagement de **42 EPCI dans le programme InTerLUD**. L'accompagnement réalisé par le Cerema et Logistic Low Carbon est un soutien à l'élaboration de chartes de logistique urbaine concertées entre acteurs publics et privés ou à sa mise en œuvre dans le cas où un plan d'action avait déjà été défini localement. Le programme a également cofinancé 12 postes de chargé de mission logistique urbaine dans ces collectivités afin d'organiser et piloter le travail entre acteurs. L'élaboration de chartes de logistique urbaine a conduit à :

- * Réaliser 26 diagnostics des flux et des acteurs locaux dans les collectivités, cofinancés par le programme ;
- * Suivre 34 comités de pilotage, espaces de concertation public/privé pour co-construire un plan d'action partagé par l'ensemble des parties prenantes.

Lire l'article et découvrir la carte des EPCI ayant signé une convention avec InTerLUD en juin 2022 : <https://www.interlud.green/actualites/point-detape-du-programme-interlud>

FERROVIAIRE :

- Modernisation de la voie entre Montceau-les-Mines et Montchanin

SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, réalise des travaux de modernisation de la voie entre Montceau-les-Mines et Montchanin, du 25 juillet au 26 août 2022.

Lire le communiqué sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/modernisation-de-la-voie-entre-montceau-les-mines-a1084.html>

- Modernisation du pont sur la Dheune à Chagny

Pour améliorer vos voyages de demain, SNCF Réseau, gestionnaire du réseau ferré national, réalise des travaux de remplacement du pont ferroviaire franchissant la Dheune à Chagny, jusqu'en octobre 2022.

Lire le communiqué sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/modernisation-du-pont-sur-la-dheune-a-chagny-a1085.html>

- Un décret assoit SNCF Réseau dans son rôle de référent pour les questions d'accessibilité

Un [décret](#), paru ce 3 juillet, vient parachever la mue de SNCF Réseau et actualise en conséquence le décret du 5 mai 1997 pour tenir compte des nouvelles missions qui ont été confiées au gestionnaire d'infrastructures depuis la réforme ferroviaire de 2018 (loi n°2018-515 du 27 juin 2018 pour un nouveau pacte ferroviaire) en matière de gestion de crise et de coordination des acteurs pour la mise en accessibilité du système de transport ferroviaire national aux personnes handicapées ou à mobilité réduite. Le gestionnaire d'infrastructures assurera un rôle de "référent" pour les parties prenantes du système ferroviaire pour toutes questions relatives à l'accessibilité et organisera, le cas échéant, une concertation avec les associations nationales représentatives des personnes handicapées et à mobilité réduite. SNCF Réseau apportera son expertise et contribuera aux discussions relatives à l'accessibilité du système ferroviaire, notamment auprès des autorités organisatrices des transports (AOT) et des autorités organisatrices des mobilités (AOM) et "leurs institutions représentatives" qui ont été ajoutées à la liste des acteurs concernés conformément aux demandes formulées par l'association Régions de France. La société SNCF Réseau coordonnera l'accessibilité et les mesures nécessaires entre les acteurs du réseau "en cas d'événements d'ampleur exceptionnelle".

- Lancement d'une consultation publique auprès de toutes les parties prenantes du ferroviaire

L'Autorité de régulation des transports (ART) vient de lancer une consultation publique à destination des usagers et clients finaux ainsi que de l'ensemble des parties prenantes des marchés des services de transport ferroviaire mettant en relation les entreprises ferroviaires et leurs clients.

Associations de consommateurs, opérateurs de fret ou leurs organisations professionnelles sont invités à répondre à cette consultation et plus largement toutes les personnes publiques ou privées, physiques ou morales, intéressées par les problématiques liées au transport ferroviaire et à sa qualité de service.

Retrouver le document pour la consultation sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/lancement-d-une-consultation-publique-aupres-de-a1080.html>

FLUVIAL :

- Fret fluvial sur le bassin Rhône-Saône : une légère croissance des trafics en 2021

En 2021, le transport fluvial de marchandises sur le bassin Rhône Saône connaît une légère croissance de 0.7 % en tonnes kilomètres (+ 2.8 % en tonnes), alors qu'au niveau national, il enregistre une progression de 4 % portée par la sortie de la crise sanitaire et la reprise de la croissance économique. Ces chiffres réaffirment la nécessité pour tous les acteurs du sillon rhodanien de prendre des mesures fortes afin de renouer avec la dynamique fluviale nationale. Si la concrétisation de plusieurs nouveaux trafics sur le premier semestre 2022 est encourageante, elle doit aujourd'hui s'inscrire dans la durée afin de renforcer la compétitivité et l'attractivité du fret fluvial sur l'axe Rhône-Saône.

Retrouver le lien vers l'article sur le site ORT BFC : <http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/fret-fluvial-sur-le-bassin-rhone-saone-une-legere-a1086.html>

PUBLICATIONS – INFORMATIONS - DONNEES :

- Immatriculations de voitures particulières neuves en juin 2022

En juin 2022, les immatriculations de voitures particulières neuves, hors immatriculations provisoires et transit temporaire, augmentent de 4,6 % par rapport au mois précédent, en données corrigées des variations saisonnières et des jours ouvrables (127 000 véhicules contre 121 300 en mai 2022).

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/immatriculations-de-voitures-particulieres-neuves-a1076.html>

- Emploi salarié et marché du travail dans les transports au premier trimestre 2022

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/emploi-salarie-et-marche-du-travail-dans-les-a1077.html>

- L'activité de transport marque le pas au premier trimestre 2022

Retrouver la note de conjoncture sur le site ORT BFC :

<http://www.ort.bourgogne-franche-comte.developpement-durable.gouv.fr/l-activite-de-transport-marque-le-pas-au-premier-a1088.html>